



ÉCHOS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT

Séance du 8 février 2012

Suivi du schéma d'aménagement et de développement

Le Conseil des maires recommande les dossiers suivants à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) puisqu'ils ne contreviennent pas aux dispositions du schéma d'aménagement et de développement révisé, au document complémentaire et au règlement de contrôle intérimaire:

- Municipalité de Sainte-Barbe relativement à l'implantation d'un site de traitement des eaux usées et d'un site de filtration d'eau potable en territoire agricole;
- Municipalité de Saint-Anicet concernant l'exclusion d'un espace de 8,65 hectares du territoire agricole aux fins de permettre la réalisation d'un projet de parc de caravanes.

Demandes d'appui

Les maires ont résolu d'accorder leur appui aux organismes suivants :

- École Arthur-Pigeon pour le projet « Sport-étude ».
- MRC de la Vallée-de-la-Gatineau qui revendique auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, la relance d'une alternative québécoise convenable pour le traitement des pneus surdimensionnés hors d'usage;
- MRC d'Avignon qui demande au gouvernement du Québec de revoir le processus de modernisation des dossiers d'évaluation foncière afin de tenir compte des coûts importants imposés aux municipalités locales.

Piste cyclable

Un règlement a été adopté à l'effet que le tracé des emprises ferroviaires abandonnées constitue un parc linéaire régional. De plus, les maires autorisent le directeur général à déposer une demande d'aide financière, dans le cadre du « Pacte rural », pour la réalisation de la piste cyclable, section Ormstown-Très-Saint-Sacrement. Mentionnons aussi que cette section sera prolongée d'environ 0,5 km, dans la municipalité de Huntingdon, afin de rejoindre un stationnement ou une rue. Finalement, un appel d'offres concernant les plans et devis et l'estimation des coûts pour la construction de la piste cyclable, sections Ormstown-Huntingdon et Howick-Saint-Chrysostome, sera déposé.

Prochaine séance

La prochaine séance ordinaire du Conseil des maires est fixée au mercredi 14 mars 2012, à 19 h 30. Cette séance aura lieu au 4^{ième} étage du 10, rue King, à Huntingdon, soit à la MRC du Haut-Saint-Laurent.